

gegen die Gletscherpatrouille, sondern der restliche Bundesrat.

Die alle zwei Jahre durchgeführte Gletscherpatrouille ist für uns Eidgenossen fast nicht mehr wegzudenken. Diese hochalpine Veranstaltung verlangt diesen leidenschaftlichen Sportlern alles ab. Aus nicht weniger als 40 Ländern reisen jedes zweite Jahr Athleten in unsere schöne Schweiz, um an diesem besonderen Anlass teilzunehmen.

Der Kanton Freiburg ist mit über hundert Läufern immer gut vertreten. Auch die Freiburger Wirtschaft bekommt dies zu spüren, besonders im Süden des Kantons haben sich Sportgeschäfte mit diesem Spezialmaterial ausgerüstet. Nicht weniger als viermal hat ein Freiburger diese Gletscherpatrouille gewonnen, und zudem noch ein Jauner.

Ich hoffe, dass der Bundesrat sich umstimmen lässt und weiterhin die auf der ganzen Welt einzigartige «Patrouille des glaciers» beleben wird.

Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei wird die Resolution unterstützen.

Wicht Jean-Daniel (PLR/FDP, SC). Colonel retraité des troupes fribourgeoises, incorporé presque toute ma carrière de milicien au défunt régiment d'infanterie de montagne 7, vous aurez compris mon intérêt à défendre cette course extraordinaire. J'ai participé à la Patrouille des glaciers, il y a plus d'une dizaine d'années. Cela vous surprend, chers collègues! Pourtant je l'ai fait, de Zermatt à Verbier en passant par Arolla, non pas ski au pied, mais à côté de mon chauffeur dans la jeep militaire qui me conduisait auprès de la troupe que je commandais. Plus de 800 militaires fribourgeois engagés dans le soutien et la logistique de cette course, répartis en détachements d'un bout à l'autre du Valais entre 1000 et 3500 mètres d'altitude. Pour moi, mon état-major et mes hommes, ce fut un exercice extraordinaire, parfois difficile, sans droit à l'erreur, un exercice un sur un au profit des civils et d'autres militaires. Préparer le passage des patrouilleurs à Tête blanche, parfois dans des conditions extrêmes, distribuer matériel, nourriture et boissons, organiser, secourir, soigner, encourager, assurer la sécurité, autant de missions passionnantes, des tâches bien réelles qui développèrent le temps d'un cours de répétition l'esprit de corps, la maîtrise d'une organisation complexe, la conduite en situation de crise.

Pourquoi l'armée ne pourrait-elle plus soutenir cette course à l'avenir? Coûte-t-elle vraiment trop cher? Il faut savoir que l'organisation hors service est totalement bénévole. Elle est assurée principalement par des officiers valaisans et romands. Les raisons ne sont-elles pas finalement différentes? Peut-être faut-il chercher la cause première au fait que cette course internationale se déroule en Suisse romande, qu'elle est organisée par des Romands, qu'elle met en valeur le tourisme romand et que malheureusement les civils et militaires alémaniques ne sont pas très friands de ski alpin. D'ailleurs, ces dernières années, les organisateurs ont tenté par différentes mesures d'attirer plus de patrouilles alémaniques. Peut-être sentaient-ils déjà le vent tourner. Lors de mon engagement à la Patrouille des glaciers, j'ai côtoyé de nombreuses délégations de militaires étrangers. J'ai pu voir à quel point ils étaient impressionnés par

la maîtrise de la situation et la parfaite organisation de notre armée de milice pour ce genre d'exercice. Une telle course ne pourrait visiblement pas avoir lieu sans le soutien de l'armée. Elle donne une image de notre savoir-faire au-delà des frontières nationales. Elle permet à nos miliciens d'entraîner leur capacité à répondre à des missions complexes, à des missions d'aide en cas de catastrophe. Pour ces raisons, je vous encourage, chers collègues, à soutenir massivement cette résolution qui devrait donner plus de poids aux différentes interventions parlementaires en cours à Berne, interventions visant à pérenniser cette course populaire et militaire dans les années à venir.

– Au vote, la prise en considération de cette résolution est acceptée par 76 voix contre 0. Il y a 4 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrei (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Deschenaux (GL, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggio (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Lehner (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vez (FV, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 76.*

Se sont abstenu:

Etter (LA, PLR/FDP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP). *Total: 4.*

Elections judiciaires

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Président-e de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 96; rentrés: 93; blancs: 3; nul: 0; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élu *M. Christian Esseiva* par 89 voix.

Il y a 1 voix éparses.

Président-e suppléante de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 99; rentrés: 92; blancs: 18; nul: 1; valables: 73; majorité absolue: 37.

Est élue *M^{me} Anastasia Zacharatos* par 73 voix.

Assesseur-e suppléante (représentant les employeurs) de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 87; rentrés: 85; blancs: 7; nul: 1; valables: 77; majorité absolue: 39.

Est élu *M. Daniel Bürdel* par 77 voix.

Assesseur-e (représentant les travailleurs) de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 87; rentrés: 85; blancs: 6; nul: 1; valables: 78; majorité absolue: 40.

Est élue *M^{me} Chantal Hayoz* par 78 voix.

Assesseur-e suppléante (représentant les travailleurs) de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 86; rentrés: 85; blancs: 12; nul: 1; valables: 72; majorité absolue: 37.

Est élue *M^{me} Kaya Lutfey* par 72 voix.

Assesseur-e (représentant les organisations féminines) de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 87; rentrés: 86; blancs: 6; nul: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élue *M^{me} Nicole Schmutz Larequi* par 80 voix.

Assesseur-e suppléant-e (représentant les organisations féminines) de la Commission de conciliation

en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Bulletins distribués: 85; rentrés: 84; blancs: 4; nul: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élue *M^{me} Isabelle Brunner Wicht* par 80 voix.

Elections

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un membre du Conseil de la magistrature, en remplacement de M. Pierre Corboz

Bulletins distribués: 95; rentrés: 92; blancs: 5; nuls: 0; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élu *M. Josef Hayoz* par 87 voix.

Un membre de la Commission des finances et gestion du Grand Conseil, en remplacement de M. Emanuel Waeber

Bulletins distribués: 98; rentrés: 95; blancs: 5; nul: 0; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élu *M. Charles de Reyff*, par 84 voix.

Ont obtenu des voix MM. Denis Grandjean: 2, Albert Studer: 2. Il y a 2 voix éparses.

- La séance est levée à 11 h 15.

La Présidente:

Yvonne STEMPFEL-HORNER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Reto SCHMID, secrétaire général adjoint